

La Gazette

Bulletin communal d'informations, à parution irrégulière.

N° 26 Octobre 2004

L
U
D
E
S
le
C
O
Q
U
E
T

Informations pratiques

Rappel des heures d'ouverture de la déchetterie à Sillery et Rilly

Les déchetteries sont ouvertes mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi.

Pour Sillery de 14 h à 18 h

Pour Rilly : de 9 h à 12 h sauf le vendredi de 14 h à 18 h

Rappel des heures d'ouverture du secrétariat de Mairie :

Lundi de 16h30 à 18h

Mercredi de 9h30 à 11h30

Jeudi de 17h à 18h30

Vendredi de 15h30 à 17h

La municipalité

Conseil municipal du 24 mai 2004

Absents : Mme HURE, M. DIOT,
M. QUATRESOLS D

Le conseil municipal :

▶ par 14 voix et une abstention, autorise le Maire à négocier et signer une convention d'occupation avec Bouygues Télécom pour une station radioélectrique sur l'église

▶ autorise le Maire à signer un avenant n° 2 à la convention d'études et de réalisation et un avenant n°1 au contrat de conduite d'opération avec l'OPAC de Reims, en vue de lui confier la réalisation de l'opération de restructuration de l'ancienne salle des fêtes en équipement scolaire

▶ autorise le Maire à signer une convention fourrière avec l'association rémoise « Les amis des bêtes », refuge de Reims

▶ donne son accord pour la réalisation par le Conseil général de la Marne, de travaux de voirie en traverse d'agglomération sur la R.D. 233 (rue de Reims) à savoir : de l'entrée du village au carrefour avec la R.D. 33.

Conseil municipal du 7 juillet 2004

Absents : Mme HURE, M. DIOT,
M. QUATRESOLS D, M. FAYOLA, M. RULLAND,
Mme MAILLIET

Le conseil municipal :

▶ avec les membres du CCAS décident d'envoyer un courrier à toutes les personnes de plus de 65 ans dans le cadre du plan national canicule

▶ demande une subvention auprès du Conseil Général de la Marne pour l'aménagement de la rue des Flammées (la subvention demandée en

2003 n'ayant pas été accordée)

▶ accepte la modification des statuts de la Communauté de Communes Vesle Montagne de Reims, concernant l'ajout de bassins et fossé des communes de Beaumont sur Vesle, Mailly et Verzy dans la liste des ouvrages d'assainissement pluviale.

▶ décide d'appliquer à compter du 1er septembre 2004 le tarif de 2.82 € par repas à la cantine scolaire, avec un forfait minimum de facturation de 5 €

▶ approuve la modification du P.O.S. suite à l'enquête publique

▶ autorise le maire à procéder à la vente des parcelles de terrain du lotissement et demande que les futurs acquéreurs versent une avance de 5% de la valeur du prix de vente du terrain lors de la signature du compromis de vente chez le notaire

▶ propose d'admettre en non-valeur sur le budget supplémentaire 2004, deux titres de recettes de cantine de l'année 2000 d'un montant de 80.31 €, non recouvrables

▶ renouvelle le poste d'A.T.S.E.M. à 29 heures par semaine

▶ la création d'un poste d'éducateur de jeunes enfants à 17 h/semaine, d'un poste d'auxiliaire de puériculture à 32 h/semaine, d'un poste d'agent d'animation à 17 h/semaine

Conseil municipal du 6 septembre 2004

Absents : Mme JUPIN, M. BRIMONT

Le conseil municipal :

▶ autorise le maire à signer un contrat informatique de 3 ans avec la société J.V.S. MAIRISTEM à St Martin le Pré

▶ autorise le maire à signer un avenant n° 2 au marché de travaux avec l'entreprise SO.LO.TRA., pour la prolongation du délai d'exécution des travaux de 3 mois pour le lotissement Haimart

▶ décide d'appliquer, à compter du 1er septembre 2004, le barème de la C.A.F. pour le calcul de la participation des familles à la garderie des « Petits Bouchons ». Cette participation s'appuie sur un taux d'effort modulé en fonction du nombre d'enfants à charge, au sens des prestations familiales, appliqué à ses ressources

▶ fixe le forfait journalier de garderie du matin et/ou du soir et étude surveillée à 1€

▶ décide de consentir la location du presbytère à M. l'Abbé Paulet à compter du 1er janvier 2005, pour une durée de 3 ans, renouvelable par tacite

reconduction

► accepte la restitution par la direction de la Poste à la commune du logement de fonction rattaché au bureau de poste

► accepte la proposition de la direction de la Poste d'un loyer annuel de 2200€ à compter du 1er octobre 2004, révisable selon l'indice INSEE du coût de la construction, pour le bail du bureau de poste

► est informé que la commission de voirie va se réunir sur le terrain, rue Victor Hugo pour régler les problèmes de stationnement

Avis d'appel public à la concurrence pour fournitures et travaux

Acheteur : commune de Ludes

Objet de la consultation :

► Fourniture de champagne brut pour une quantité de 30 bouteilles de 75 cl.

Date limite de réception des candidatures : 5 /11/2004

► Travaux d'électricité au presbytère avec remise aux normes d'une partie des locaux, contacter la mairie pour de plus amples informations

Date limite de réception des candidatures : 5 /11/2004

► Travaux d'électricité : pose de 4 guirlandes sur poteaux EDF et/ou éclairage public

Date limite de réception des candidatures : 5 /11/2004

Brèves

Travaux communaux

A compter du 2 novembre, nous allons procéder à la démolition du mur du cimetière qui s'est écroulé. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser pour les désagréments que cela pourrait produire. Les tombes mitoyennes du mur seront protégées.

Circulation dans la commune

Le Mercredi 13 octobre, la rue de Mailly sera fermée à la circulation à la hauteur de Canard-Duchêne. La société s'équipe d'un nouveau bac à glace qui sera glissé dans le bâtiment par une ouverture pratiquée dans le mur côté voirie.

A partir du Jeudi 14 octobre, Gaz de France installe une conduite de gaz dans le lotissement Le Parc. Seuls les riverains pourront avoir accès au lotissement.

Stationnement dans la commune

Dans quelques endroits bien précis de la commune (les intéressés se reconnaîtront), des problèmes de stationnement apparaissent, mais ce sont surtout des problèmes de voisinage. Respectez le code de la route, ne stationnez pas dans les zones interdites, ni devant la porte de garage de votre voisin. Si vous avez une cour, n'hésitez pas, rentrez votre véhicule, il y sera à l'abri.

Les poubelles

Les poubelles marrons doivent être rentrées le mardi soir. Les poubelles jaunes et bleues doivent être rentrées le vendredi soir.

Arbres et haies

N'oubliez pas d'élaguer les arbres et tailler les haies qui sont en limite de vos propriétés. Ils ne doivent pas empiéter sur le domaine public.

Les trottoirs ne sont pas larges, ne les réduisez pas plus.

Noël de Champagne Le chemin des crèches



Pour la première fois dans leur histoire, Reims, Epernay, leurs Offices de Tourisme et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Epernay s'associent afin de promouvoir leur région comme destination de séjour et d'excursion au moment des fêtes de Noël.

Les villages du vignoble proposeront des rendez-vous, festifs et culturels : expositions, illuminations, marchés de Noël ...

Le circuits du Chemin des Crèches est le suivant : Reims, Sillery, Verzenay, Ludes, Ville en Selve, Mutigny, Epernay, Villers sous Chatillon, Pourcy, Sacy, Vrgigny, et retour à Reims. Ce circuit sera animé du 4 décembre au 9 janvier.

La chambre de commerce Reims-Epernay a fait une publicité sur le quart nord-est de la France, auprès des Tour-opérateurs, en Belgique, Luxembourg, Hollande et Grande Bretagne.

Les commerçants de Ludes et principalement les viticulteurs pourront profiter de cette affluence de visiteurs pour ouvrir leurs caves et leurs proposer nos produits régionaux.

Mis à part les villes de Reims et Epernay qui auront des manifestations assez importantes, celle de Ludes est assez conséquente.

Une magnifique crèche sera installée dans la salle des fêtes (3 semaines de préparation, 100 m²) qui vous plongera dans l'univers provençal par des senteurs, couleurs, jeux de lumière et d'eau qui vous étonneront.

Du 4 décembre au 9 janvier, ouvert de 10h à 19h les week-ends et de 14h à 18h la semaine.

Aménagement du kiosque avec des crèches champenoises.

Concerts à l'église de Ludes :

- La Luyate, le 12 décembre à 16H

- l'Harmonie le 19 décembre à 16h.

La pose des sapins dans la commune aura lieu dans la dernière semaine de Novembre. Préparez dès maintenant vos décorations et illuminations.

Fleurissement Résultats des classements



Canton de Verzy, de 301 à 1000 habitants : 4ème LUDES
Prix « Patrimoine et paysage » : Ludes pour la place de la République

Maison avec grand jardin (> 500 m²) : 5ème Mr et Mme DORE, 10 rue de Reims

Maison avec petit jardin (< 500 m²) : 2ème Mr et Mme Michel QUATRESOLS, 7 rue de Puisieux

Maison avec balcon, fenêtre ou décor sur la voie publique, 1ère Mme Suzanne COLIN, Craon de Ludes, mention bien
Exploitation viticole : 1er : Mr et Mme BERECHÉ, Craon de Ludes, mention bien

Marne, concours des villes et villages fleuris 2004, Ludes prix « Patrimoine et paysage »

Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats, et remercions tous les habitants qui participent grâce à leurs efforts à l'embellissement de notre commune. (à noter cette année le développement du fleurissement par quartier)

Décorations de Noël



Comme l'année dernière, pensez à garder vos rouleaux en carton (papier toilette, essuie-tout...) et les petites boîtes (médicaments, sels pour lave-vaisselle, savons...) qui une fois emballés décoreront les sapins de la commune. Venez nombreux et nombreuses nous aider à les emballer à la salle des fêtes les lundis 8, 15 et 22 novembre à 20 h 30, et les jeudis 18 et 25 novembre à 14 h 15.

Ludes en fêtes



Après un 14 juillet particulièrement réussi (voir article page suivante...), l'association Ludes en fêtes souhaite poursuivre sur la lancée et préparer les fêtes de fin d'année et déjà réfléchir à l'année 2005. Aussi, toutes les personnes intéressées sont invitées à une réunion qui se tiendra mercredi 13 octobre à 20 h 30 à la salle des fêtes.

Association « LM l'Ecole »



L'association présentera les activités manuelles réalisées par les parents d'élèves lors du marché de Noël organisé les 11 et 12 décembre à la salle des fêtes en parallèle de l'exposition des crèches.

Olympiades de la convivialité

Samedi 11 septembre 2004 ont eu lieu les 1ères olympiades de Sillery regroupant certains villages de la communauté de communes et des associations de Sillery. Chaque équipe était composée de 6 personnes. L'équipe représentant Ludes était composée de Julie TIXIER, Guillaume et Vincent QUATRESOLS, Philippe NAVET, Nicolas RULLAND et Sylvie MENU, et s'est classée 5ème.. Plusieurs activités étaient programmées, notamment du football, du volley, du tennis, du badminton, du tir à la carabine, du tir à l'arc, du canoë, de l'escalade, du passage de rivière et des questions diverses sur le sport.

L'objectif de cet événement est de faire participer et se rencontrer un maximum de personnes dans la bonne ambiance avec l'esprit des jeux. Chaque année jusqu'en 2012 (JO de Paris peut-être) doit se renouveler cette rencontre.

Merci à nos supporters, surtout pour l'épreuve canoë qui était particulièrement amusante mais difficile.

La remise de prix et le verre de l'amitié ont clôturé cette journée à la salle des fêtes de Sillery.



14 juillet 2004

Ludes en fêtes a organisé pour la deuxième année consécutive une soirée spéciale pour les habitants de Ludes à l'occasion du 14 juillet.

Après le punch de bienvenue, un grand barbecue (brochettes, côtes de porc, saucisses, merguez) a permis de servir plus de 230 repas. La retraite aux flambeaux a été suivie par plus de 200 personnes, il y a bien longtemps que les rues de Ludes n'avaient vu autant de monde à cette occasion.

Ensuite, la soirée a pu se poursuivre dans la salle des fêtes, et une ambiance très chaleureuse a régné jusque 2 h30 du matin, grâce à la belle démonstration de l'école de danse de Marlène et à l'orchestre de très bon niveau.

Cette superbe soirée a été possible grâce à la volonté de quelques bénévoles, qui depuis 2 ou 3 ans se démenent pour maintenir l'association « Ludes en fêtes » et vous proposer des animations de qualité (cloches de Pâques, Saint Nicolas, Noël...).

Malheureusement, le nombre de ces bénévoles est trop restreint, et si vous désirez les aider, et participer ainsi à l'animation de la commune, n'hésitez pas à les rejoindre...

Nous remercions toutes les personnes qui spontanément ont donné un coup de main lors de cette soirée, tous les vigneron qui grâce à leurs dons nous ont soutenu, et l'harmonie municipale fidèle au poste.



Association de chasse communale en forêt de Ludes/ Ville en selve



Calendrier prévisionnel

Samedi 23/10, 30/10, 06/11, 13/11, 20/11, 27/11, 04/12, 11/12, 18/12. Lundi 27/12/04. Dimanche 02/01/05. Samedi 08/01/05, 15/01. Lundi 24/01. Samedi 29/01. Selon les résultats du plan de tir : Samedi 05/02, 12/02, 19/02, 26/02.

S.O.S amitié



Des bénévoles à votre écoute au téléphone...

... maintenant sur le web

www.sos-amitie.com

(311)/24
UN DÉC. 95 9771.544 0076

SOS AMITIE REIMS

Association reconnue d'utilité publique

**Recherche des écoutants bénévoles
Formation assurée.**

Vous croyez que les mots peuvent desserrer l'angoisse
Vous êtes ouvert et chaleureux,
Vous pouvez consacrer 4 h. par semaine à l'écoute,
Si ce défi à l'indifférence est le vôtre,

Écrivez à :

SOS AMITIE REIMS

BP 2088

51073 REIMS CEDEX

Ou téléphonez au 03 26 05 12 12